

Tarif commercial

Ce produit est destiné aux clients disposant d'un point de fourniture sur le réseau moyenne tension (16 kV) ou basse tension (0,4 kV) et pour lesquels l'énergie fournie est supérieure ou égale à 100'000 kWh et/ou la puissance fournie est comprise entre 50 kW et 8 MW.

Ce produit s'adresse aux clients qui ont choisi de rester dans l'approvisionnement de base.

Valable dès le 1^{er} janvier 2017

	ct./kWh		ct./kWh		ct./kWh	
	Energy Blue		Energy Green		Energy Grey	
	Haut tarif (7-21h)	Bas Tarif (21-7h)	Haut tarif (7-21h)	Bas Tarif (21-7h)	Haut tarif (7-21h)	Bas Tarif (21-7h)
Energie						
Prix de l'énergie	10.10	6.70	12.60	9.20	9.10	5.70
Utilisation du réseau¹						
Prix de l'utilisation du réseau						
Supplément Swissgrid ²						
Redevances et taxes¹						
Redevances communales ³						
Taxes d'encouragement ⁴						
Taxes fédérales des eaux et des poissons ⁵						
Total sans TVA	10.10	6.70	12.60	9.20	9.10	5.70
Total avec TVA (8%)	10.91	7.24	13.61	9.94	9.83	6.16

Consulter la fiche tarifaire réseau

¹ Ces éléments sont repris des Produits d'utilisation du réseau. Les conditions détaillées des fiches tarifaires réseau font foi.

² Le supplément sur les coûts de transports du réseau à haute tension tient compte des coûts des systèmes de régulation sur les réseaux haute tension gérés par Swissgrid.

³ Les redevances communales sont dues pour chaque point de fourniture (le prélèvement dépend de la commune concernée).

⁴ Les taxes d'encouragement aux nouvelles énergies renouvelables (rétribution à prix coutant/financement des surcoûts) sont fixées chaque année par l'OFEN.

⁵ La redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons (introduite par le Conseil fédéral à partir du 1^{er} janvier 2012) est fixée chaque année par l'OFEN.

Dispositions complémentaires

- Conditions générales (CG) de la Société des Forces Electriques de La Goule SA
- Conditions générales pour la fourniture d'énergie électrique de la Société des Forces Electriques de La Goule SA (CGF La Goule)
- Prescriptions d'entreprise (PDIE BE/JU/SO/CFF)

La Société des Forces Electriques de La Goule SA peut fixer unilatéralement ses prix conformément aux dispositions légales et aux directives en matière de régulation. **Les ajustements de prix ne requièrent pas la résiliation du contrat.**